

Prix

Recherche Douleur 2012

INSTITUT UPSA
DE LA DOULEUR

avec le soutien de Bristol-Myers Squibb



www.institut-upsa-douleur.org

Société française d'étude et de traitement de la douleur
Institut UPSA de la Douleur

Objectifs

Afin d'encourager et de soutenir la recherche, l'INSTITUT UPSA DE LA DOULEUR attribue un Prix pour la Recherche, d'un montant de **15 000 euros** à un jeune chercheur, dont les travaux portent sur LA DOULEUR. Le Jury est composé des membres du Conseil d'Administration de la S.F.E.T.D., L'INSTITUT UPSA DE LA DOULEUR n'ayant qu'une voix consultative. Le prix peut ne pas être attribué si la qualité des dossiers de candidature est jugée insuffisante.

Eligibilité

- ▶ Les candidats doivent être de jeunes chercheurs, médecins ou professionnels de santé, francophones, de moins de 40 ans et n'ayant pas de position statutaire.
- ▶ Les travaux doivent porter sur LA DOULEUR, ses mécanismes, son évaluation ou son traitement dans la perspective d'une recherche fondamentale ou clinique.

Conditions de financement

Le projet devra être adressé avant le 17 juin 2012 minuit :

- ▶ Résumé de 5 à 10 pages dactylographiées comportant une description détaillée de l'objectif de la recherche et de la méthodologie adoptée
- ▶ 4 dossiers en support papier à Pascaline Lavalade à l'attention de Jean-Michel Gautier, Secrétaire Général de la S.F.E.T.D.
- ▶ 1 version électronique du dossier au secrétariat administratif de la S.F.E.T.D.: sofradol@club-internet.fr

La demande de candidature devra être accompagnée :

- ▶ Du formulaire de candidature du prix 2012 S.F.E.T.D./ Institut UPSA de la Douleur disponible sur leurs sites Internet respectifs
- ▶ D'une lettre du Chef de Service ou du Laboratoire autorisant l'étude projetée
- ▶ D'un bref curriculum vitae résumant titres et travaux

La **dotation** sera versée en une fois dès l'acceptation du projet.

La **remise officielle** du prix se fera le vendredi 23 novembre 2012 à 11h30 lors du Congrès annuel de la S.F.E.T.D. à Lille.

Le **lauréat sera tenu de fournir impérativement son rapport final** pour le 30 septembre 2013 en 3 exemplaires (support papier) et en version électronique à la S.F.E.T.D. Le lauréat s'engage à présenter son travail lors du prochain congrès de la S.F.E.T.D. en 2013 et à mentionner l'aide accordée par la S.F.E.T.D et l'Institut UPSA de la Douleur dans toute publication.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE ET DE TRAITEMENT DE LA DOULEUR
Adresse : Monsieur Jean-Michel Gautier, Secrétaire Général de la S.F.E.T.D.
CHU Hôpital de Cimiez – Pavillon Mossa – Département Douleur
4 avenue Reine Victoria - BP 1179 - 06003 Nice CEDEX 01
E-mail : sofradol@club-internet.fr - Tél. : 04 92 03 79 46- Fax : 04 92 03 84 69

